

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE LIMPIVILLE**

**Séance du mercredi 29 novembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf novembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis GOSELIN, Maire.

Présents : Régis GOSELIN, Maire, Nathalie BAILLIEUL, Adjoint, Hubert LEDUEY, Adjoint, Didier BARDIN, Marie-Claire BETTENCOURT, Christèle HIS, Priscille HILAIRE, Aurélie LAMURÉ, Loïc LEPAGE, Joseph VITTECOQ.

Absent excusé ayant donné pouvoir : Yves HEBERT donne pouvoir à Hubert LEDUEY

Monsieur Loïc LEPAGE est élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion en date du 21 septembre 2023 est adopté à l'unanimité.

➤ **Délibération 20231129-1 : Approbation du Plan Communal de Sauvegarde.**  
Avis favorable de l'assemblée délibérante - **Adopté à l'unanimité.**

➤ **Délibération 20231129-2 : Adhésion à la convention de mutualisation de la prestation de service de vérification et maintenance des défibrillateurs et leurs accessoires.**  
Avis favorable de l'assemblée délibérante - **Adopté à l'unanimité**

➤ **Délibération 20231129-3 : Personnel communal : Instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat**  
Avis favorable de l'assemblée délibérante – **Adopté à l'unanimité**

Fait à LIMPIVILLE,  
Le 29 novembre 2023

Régis GOSELIN,

Le Maire,



Loïc LEPAGE,

Secrétaire de séance